

ASSASSINAT D'OULD SIDATI ET PAIEMENT DES RANÇONS

LES CONSÉQUENCES DE LA DUPLICITÉ FRANÇAISE

Page 16

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 6971 - LUNDI 19 AVRIL 2021
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



L'AMBASSADE REAGIT A DES «ALLEGATIONS INFONDEES»

AUCUN LIEN ENTRE LA TURQUIE ET RACHAD

L'ambassade de Turquie a démenti officiellement hier tout prétendu soutien au mouvement Rachad (interdit en Algérie) estimant qu'il s'agit d'une « propagande mensongère » visant à porter atteinte aux vieilles relations entre Alger et Ankara .
Page 3



LE DG DE L'ONILEV RASSURE :

«La pomme de terre à 50 DA prochainement»
Page 2

TRIBUNAL DE TIPAZA

Kamel el bouchi condamné à deux ans de prison
Page 3

IMPORTATION DES VÉHICULES NEUFS

Soulagement chez les concessionnaires
Page 2

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

LE CAHIER DES CHARGES SUR L'IMPORTATION DES VÉHICULES NEUFS RÉVISÉ

Soulagement chez les concessionnaires

Après les remous ayant caractérisé le dossier de l'importation des véhicules neufs, le gouvernement semble décidé à donner une bouffée d'oxygène au marché de l'automobile. Ainsi, une révision du cahier de charges relatif à cette activité a eu lieu suite à l'intervention du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et des amendements du décret exécutif 20-227 seront annoncés aux concessionnaires. Ces derniers affichent, d'ores et déjà, leur soulagement et accueillent avec satisfaction l'ensemble des amendements prévus.



Le président de l'Association des concessionnaires automobiles multimarques (Acam), Youcef Nebbache, a indiqué hier au Jeune Indépendant que la révision du cahier de charges est un soulagement et donnera un grand souffle au domaine de l'automobile, asphyxié par la crise économique qui n'a que trop duré. «Je suis très satisfait de ces amendements qui ont eu lieu grâce à l'intervention du président de la République. On était dans le statu quo et s'il n'était pas intervenu, les choses n'auraient jamais changé», a affirmé le président de l'Acam.

L'ACHAT D'UNE SEULE VOITURE NEUVE TOUS LES 3 ANS

Selon les amendements proposés, les clients des concessionnaires automobiles devront s'engager à se procurer uniquement un seul véhicule neuf tous les trois ans. Cette disposition visera, selon M. Nebbache, à contrer la spéculation. «Un simple citoyen n'a besoin que d'un seul véhicule. Quant à cette proposition, elle tend à barrer la route aux spéculateurs», a-t-il argué. Il est aussi prévu l'interdiction d'importer des véhicules dont la capacité du moteur est estimée à 1,6 litre. Selon le président de l'Acam, cette disposition ne posera pas problème, étant donné que le plus important est d'assurer une gamme de véhicules accessibles pour la classe moyenne. «Cet amendement est une bonne chose. Les concessionnaires qui veulent importer des véhicules de 2 ou 2,5 litres n'ont qu'à payer les droits et taxes douaniers puisqu'ils sont destinés aux gens aisés», a-t-il expliqué. Concernant l'amendement touchant aux modalités d'exercice de l'activité de concessionnaire, le contrat liant ce dernier au constructeur devrait être de 2 ans au lieu de 5. Les concessionnaires n'auront plus à justifier le fait qu'ils disposent de showrooms et d'installations dont la surface est de 6 400 m2 pour les véhicules légers et pas moins de 9 500 m2 pour les camions et les bus, comme cela était prévu dans les anciens textes de loi. Désormais, ils devront juste avoir leur contrat de location de deux ans afin de pouvoir exercer.

Il est aussi prévu de revoir les procédures de demande d'octroi d'agrément pour les concessionnaires, et ce en réduisant les documents constituant le dossier administratif qu'exigeait l'article 12 du décret exécutif 20-227.

LA FABRICATION LOCALE DE LA PIÈCE DÉTACHÉE BASE DE L'INDUSTRIALISATION

Des instructions ont été données au ministre de l'Industrie afin de réétudier ce dossier à l'effet d'équilibrer l'équation entre l'approvisionnement du marché de l'automobile et la politique du gouvernement visant à réduire la facture de l'importation. Il est prévu, dans ce sens, de relancer la fabrication locale de la pièce détachée, ce qui permettra, a expliqué l'interlocuteur, d'économiser énormément d'argent et de jeter la base de l'industrialisation, cheval de bataille du gouvernement. «Si nous avons une base industrielle de fabrication de la pièce détachée, croyez-moi nous allons épargner énormément d'argent. Nous avons la matière première et le cadre humain nécessaire, ce qu'il nous manque, c'est la technologie. Pour ce faire, il faudrait que l'Etat nous aide à concrétiser ce projet», a préconisé le concessionnaire. Pour le président de l'Acam, les concessionnaires souhaiteraient également bénéficier des facilitations pour accéder au foncier industriel, lequel constitue «un champ miné» au point de susciter la réticence des responsables du département de l'Industrie à s'engager avec les investisseurs. «La majorité des terrains ont été octroyés, dans le cadre du dispositif de l'Andi et l'Ansej, à des personnes qui n'ont rien à voir avec l'activité industrielle, tandis que les investisseurs honnêtes n'ont pas accès à ce foncier», a-t-il fait observer. Interrogé sur la volonté du gouvernement d'assainir le foncier industriel, M. Nebbache a souhaité que les engagements annoncés dans ce sens ne seront pas juste des promesses, ajoutant qu'il appartient aux directeurs centraux d'agir en vue d'encourager et d'inciter les vrais investisseurs à aller vers la construction automobile. Pour rappel, le ministre de l'Industrie, Mohamed Bacha, a présenté, mercredi dernier, deux projets de décret exécutif modifiant et complétant les deux textes promulgués respectivement en août et novembre 2020. Il s'agit du décret exécutif n°20-227 fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de concessionnaire de véhicules neufs et le décret exécutif n° 20-312 portant conditions et modalités d'octroi de l'autorisation de dédouanement des chaînes et équipements de production rénovés dans le cadre d'une activité de production de biens et services.

Aziza Mehdid

LE DG DE L'ONILEV RASSURE :

«La pomme de terre à 50 DA prochainement»

Les prix de la pomme de terre ont connu une hausse considérable en ces premiers jours du mois de ramadhan, atteignant subitement les 100 DA le kilo dans les marchés.

Le directeur général de l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (ONILEV), Mohamed Kharroubi, a révélé hier que de grandes quantités de pomme de terre seront commercialisées sur les marchés de gros à des prix oscillant entre 40 et 50 dinars, selon la qualité. «L'injection de quantités importantes sur le marché permettra de ramener le prix à 40 ou 50 DA le kilo, selon la qualité», a assuré M. Kharroubi qui intervenait sur les ondes de la radio. Le responsable de l'Office a fait savoir que «d'importantes quantités de pomme de terre mises dans des chambres froides au mois de janvier seront déstockées et distribuées au niveau des marchés de gros». Il a expliqué que le manque de disponibilité du tubercule est la conjonction de deux facteurs, à savoir les récentes chutes de pluie dans les régions qui cultivent le produit, comme Annaba, Taref, Skikda et Mostaganem, et l'action spéculatrice des intermédiaires. L'intervenant a déploré le fait que le phénomène des prix élevés de la pomme de terre a connu ces derniers temps une courbe ascendante et une hausse insensée due, selon lui, au monopole. Par ailleurs, M. Kharroubi a indiqué que l'ail et les viandes blanches, qui connaissent aussi une tension, seront injectés en abondance dans les réseaux de distribution. Ainsi, l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes a procédé au déstockage de 10 000 tonnes de pomme de terre pour leur mise sur le marché de gros, et ce afin de réguler le marché et de stabiliser les prix. L'opération de déstockage de la pomme de terre a commencé en mars dernier pour approvisionner les marchés et se prolongera jusqu'au 20 avril. Cette quantité sera mise sur les marchés de détail et de gros cette semaine, dans 14 wilayas.

Il convient de souligner qu'au cinquième jour du mois sacré, les prix des fruits et légumes connaissent toujours une forte hausse. Sur les réseaux sociaux, les internautes affichent un grand mécontentement quant aux prix exorbitants affichés, s'interrogeant sur les multiples promesses formulées par les ministères du Commerce et de l'Agriculture, lesquels, quelques jours avant le début du mois de ramadhan, ont tenu à rassurer la population quant à la disponibilité des produits de large consommation à des prix abordables. Pourtant, sur les étals, aucune marchandise n'échappe à cette flambée qui ne répond à aucune règle ou logique. Le kilogramme de tomates est proposé au niveau des marchés de détail à plus de 160 DA. Le même prix est affiché sur les caisses de la salade. Les haricots verts on atteint 250 DA, alors que le piment et le poivron sont vendus, dans le plupart des marchés au niveau national, entre 100 et 110 DA. Les courgettes sont cédées, quant à elles, à 120 DA le kilo. Ainsi, les consommateurs se retrouvent, une fois de plus, pris au piège par le diktat des marchands de fruits et légumes.

Lynda Louifi

L'AMBASSADE RÉAGIT À DES «ALLÉGATIONS INFONDÉES»

AUCUN LIEN ENTRE LA TURQUIE ET RACHAD

L'ambassade de Turquie a démenti officiellement hier tout prétendu soutien au mouvement Rachad (interdit en Algérie) estimant qu'il s'agit d'une «propagande mensongère» visant à porter atteinte aux vieilles relations entre Alger et Ankara



Dans un communiqué publié ce dimanche l'ambassade de Turquie en Algérie affirme qu'il s'agit d' «allégations et de fausses rumeurs qui ne reflètent nullement la vérité». «Les allégations selon lesquelles la Turquie s'efforce d'interférer sur la scène politique algérienne et qu'elle aurait agi en faveur de certains éléments ne reflètent nullement la vérité. Ces allégations cherchent à porter atteinte aux relations entre les deux pays, amis et frères».

Pour la représentation turque en Algérie, «les auteurs de cette propagande mensongère et de ces fausses rumeurs, qui visent à brouiller l'évolution des relations chaleureuses et amicales entre la Turquie et l'Algérie, ne tiennent pas compte de la profondeur des liens fraternels entre les deux pays».

L'ambassade turque à Alger souligne que «les relations bilatérales, qui se développent dans tous les domaines sur la base du respect mutuel ainsi que les liens sincères remontant à plusieurs siècles entre les peuples des deux pays sont suffisamment forts et puissants au point de faire échouer toutes les initiatives négatives qui tenteront de nuire à ces relations».

Enfin, l'ambassade a invité «ces organismes de presse à revérifier leurs sources d'information, de montrer une vigilance accrue quant à la publication d'informations spéculatives et infondées, et d'agir dans la déontologie journalistique».

Contactée pour plus d'informations, une source diplomatique turque a indiqué au *Jeune Indépendant* que la Turquie s'interdit tout acte qui puisse froisser l'Algérie. «Nous avons démontré notre coopération avec l'Algérie sur tout ce qui peut lui nuire en lui remettant le militaire en fuite Guermit Bounouira en août 2020».

La même source a précisé que l'ambassade de Turquie a constaté après vérification qu'aucun membre du mouvement Rachad n'est entré en Turquie depuis août 2020.

Pour rappel, des médias algériens ont fait état d'une rencontre entre des responsables de Rachad et des officiels turcs dans les villes d'Istanbul et Antalya. Selon eux ces réunions qui avaient pour objectif d'apporter un soutien logistique au mouvement islamiste afin qu'il puisse «contrôler la rue en Algérie».

En août 2020, des rumeurs avaient fait état que des membres de Rachad s'étaient également réunis en conclave en Turquie. Ces mêmes sources précisaient que le chef de file de ce mouvement se trouvait dans le sud de la Turquie où il s'était réuni avec des éléments des services secrets turcs et des figures de proue de la secte des Frères musulmans entretenus par Ankara et Doha.

Il est utile de souligner que le mouvement islamiste Rachad, reste la seule organisation politique algérienne qui a participé au «Congrès de la Oummah» en Turquie.

Nassim Mecheri

TRIBUNAL DE TIPAZA

Kamel «El Bouchi» condamné à deux ans de prison

LE TRIBUNAL de Tipaza a condamné ce dimanche l'homme d'affaires Kamel chikhi, connu sous le nom de «El Bouchi», à deux ans de prison ferme pour «octroi d'indus privilèges». Le même tribunal a également condamné le chef de service chargé de l'enregistrement aux impôts, l'accusé «Ch. Dj», à deux ans de prison dont une année avec sursis, pour le délit d'»octroi de dégrèvements et des exemptions fiscaux illégaux», alors qu'il a été acquitté du délit d'obtention «d'indus privilèges». Dans cette affaire de corruption, un notaire répondant aux initiales (Ch. A) au centre ville de Tipaza a été acquitté, dans le cadre de cette affaire, de toutes les charges retenues contre lui. Le 4 avril dernier, le procureur de la république a requis une peine de 10 ans de prison ferme contre Kamel Chikhi. Le procureur a également requis 7 ans de prison et 1 million dinars d'amende contre le notaire et 5 ans de prison et 500 000 DA d'amende contre l'inspecteur en chef des impôts. Le même procureur a requis deux ans de prison ferme et 200 000 DA d'amende contre l'autre inspectrice aux services des impôts. Après leur présentation, le 15 octobre dernier, devant le parquet de Tipasa, le dossier de l'affaire a été transféré au juge d'instruction, qui a ordonné la mise en détention provisoire de Kamel Chikhi et le placement des autres accusés sous contrôle judiciaire. Cette affaire remonte à 2016, lorsque l'accusé Kamel Chikhi a signé, chez un notaire agréé de la ville de Tipasa, un contrat de transfert d'une propriété foncière (lui appartenant), sise à Ain Benian (ouest Alger), à une société à responsabilité limitée (promotion immobilière), dont il était associé et gérant. Il a bénéficié au titre de ce contrat d'une réduction d'impôts, en ne versant qu'un taux de 1% des taxes dues fixées à 5%. Un fait considéré en violation avec la législation en vigueur, ayant requis l'ouverture d'une enquête judiciaire en 2018 et l'engagement de poursuites à son encontre, en application de la loi sur la corruption. Les enquêtes réalisées dans cette affaire ont fait ressortir que le Trésor public a subi une perte estimée à 15 millions de DA. Kamel Chikhi a été également condamné par le tribunal correctionnel de Sidi M'Hamed à 4 ans de prison et 1 million de DA d'amende dans une affaire d'atteinte au foncier. Il est poursuivi dans quatre affaires, dont celle de la saisie de cocaïne au port d'Oran en mai 2018.

S. O. Brahim

L'ANCIEN ÉMISSAIRE AU SAHARA OCCIDENTAL CHRISTOPHER ROSS :

«La décision de Trump est dangereuse»

L'ANCIEN émissaire de l'ONU pour le Sahara occidental, Christopher Ross, est revenu sur sa page Facebook sur la situation au Sahara occidental, notamment sur la dernière décision de l'ancien président américain Donald Trump concernant une prétendue reconnaissance de la «marocanité» du territoire sahraoui occupé.

Pour Ross, cette démarche de Trump est «irréfléchie» et «dangereuse», plaidant pour un retour des Etats unis à leur position antérieure en faveur du plan de règlement de l'ONU.

Selon son analyse, cette décision risque de nuire davantage au processus de paix engagé depuis des décennies, briserait l'équilibre dans la région et joue en défaveur sur les relations des Etats unis avec des pays comme l'Algérie.

Mieux encore, il estime que la position adéquate et logique de Biden serait de réparer cette «méprise» de Trump, en s'engageant vers un retour à la traditionnelle politique américaine dans des questions des territoires colonisés ou occupés par la force. Dans une déclaration publiée, ce samedi, sur sa page Facebook, M. Ross rappelle que l'ancien Conseiller à la sécurité des Etats-Unis, John Bolton et lui-même ont abordé, le 14 avril dernier, lors d'une visioconférence organisée par le Barreau de New York la question du Sahara Occidental et son examen par l'administration Biden. L'ancien diplomate américain, réaffirme son rejet de la décision de Trump «en raison du tort que cela causerait sur trois fronts, à savoir, le processus de négociation, la région et la politique américaine». «Bolton et moi avons demandé son annulation. Bolton l'a fait parce qu'il croit qu'un référendum pour déterminer l'avenir du territoire (sahraoui) reste possible et devrait être organisé», écrit Ross. «A ce jour, aucun autre grand pays - pas même la France - n'a emboîté le pas, et pour cause. La décision était gratuite», relève Ross car, explique-t-il, la normalisation des relations entre le Maroc et l'entité sioniste en échange de la reconnaissance par les Etats-Unis des revendications marocaines au Sahara occidental «n'était pas nécessaire».

Les relations entre le Maroc et l'entité sioniste «sont anciennes et étroites», même si, d'après lui, «elles ont été pour la plupart hors de la vue du public».

S'agissant du processus de négociations directes entre le Maroc et le Front Polisario, mis en place en 2007, pour déterminer le statut futur du Sahara occidental, «la décision de Trump, à moins qu'elle ne soit annulée, servira à durcir davantage les positions des parties, en rendant les négociations plus insolubles» et en prolongeant les épreuves que subissent les réfugiés Sahraouis, met-il en garde.

En ce qui concerne l'impact de cette décision sur la région, M. Ross, estime que «le fait de rendre les négociations plus difficiles retardera encore davantage tout progrès vers la coopération régionale dans le domaine de lutte anti-terroriste et d'autres questions liées à la sécurité, l'intégration régionale et aux secteurs économique et commercial». De son avis, «la coordination et l'intégration sont essentielles pour la sécurité, la stabilité et le bien-être des Etats d'Afrique du Nord et du Sahel et, par ricochet, de l'Europe». Pour ce qui de la politique américaine, il considère que «la décision de Trump va à l'encontre d'une longue tradition de soutien des Etats-Unis aux principes de la non-acquisition de territoire par la force et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes». Ces principes «quelquefois n'ont pas été honorés lorsque des intérêts vitaux des Etats-Unis étaient en jeu, mais ce n'est certainement pas le cas en ce qui concerne le Sahara occidental», fait-il remarquer.

Aussi, Il prévient que «la décision de Trump «bouleverse également l'équilibre délicat de la posture des Etats-Unis dans la région en abandonnant la politique de neutralité relative concernant le Sahara occidental qui, selon lui, a bien servi son pays pendant des décennies».

La conclusion de cet accord, nuirait, d'après Ross, «inutilement» aux relations des Etats-Unis avec l'Algérie, pays avec lequel Washington entretient d'»importants liens économiques, commerciaux et sécuritaires».

Pour toutes ces raisons, l'ancien envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU (2009-2017) estime que «l'administration Biden devrait revenir à la position antérieure des Etats-Unis en faveur du processus de négociation établi par le Conseil de sécurité de l'ONU.

Mohamed Kouini



BADR BANQUE

Portes ouvertes sur le slogan «Mois de l'inclusion financière» à Médéa

UNE CAMPAGNE d'information a été lancée samedi par la banque de l'agriculture et du développement rural sous le slogan «Mois de l'inclusion financière», dans le but de faire connaître la gamme de ses différents produits financiers.
Devant s'étaler du 17 avril au 6 mai prochain, la campagne couvrira les villes où sont implantées ses agences pour toucher un public large et présenter les activités remplies par la banque en matière d'octroi de crédits d'investissement, gestion des moyens de paiement, e-Banking, TPE, etc.
C'est sous un chapiteau installé au niveau de l'aire de la place du 1er novembre de la ville de Médéa que cadres et agents de la banque ont accueilli les visiteurs, dont de nombreux agriculteurs et éleveurs, et ont répondu aux questions posées.
Selon madame Y. Hachoud, directrice du groupe régional d'exploitation, l'organisation des portes ouvertes sur la BADR, qui ont lieu du 17 au 18 avril au niveau de la ville de Médéa, s'étaleront jusqu'au 6 mai prochain, dans le but de faire connaître les produits de notre banque et d'attirer la masse de monnaie en circulation non bancarisée.
«La campagne a pour but de présenter le système de paiement électronique mis en place permettant de faciliter les transactions entre la banque et sa clientèle via Internet, de faire connaître les différents instruments de paiement disponibles, notamment la carte monétique, le TPE (Terminal de paiement électronique), l'e-paiement...».
Outre la présentation des avantages et des modalités d'octroi des crédits d'équipement aux agriculteurs et aux investisseurs dans les secteurs non agricoles et de la gestion des moyens de paiement, des dépliants sur les avantages de la carte interbancaires (CIB), le TPE, l'accès aux crédits R'fig et Ettahadi, le livret d'épargne Tawfir, ont été mis à la disposition du public.
Selon la même responsable, le groupe régional d'exploitation de la BADR dont le siège est à Médéa, compte un réseau local constitué de 8 agences et un guichet avancé disséminés à travers le territoire de la wilaya où le client peut effectuer toutes les opérations bancaires classiques propre à une banque primaire concernant les dépôts et retraits de fonds, les émission de chèques, mais également consulter son compte à distance et disposer de l'information en temps réel de son relevé via un SMS après chaque mouvement de son compte.
Spécialisée dans le financement et la gestion des crédits destinés au secteur agricole, la BADR a élargi son portefeuille de prestations et services offerts en direction des entreprises économiques relevant des autres secteurs économiques, en intégrant dans son portefeuille les produits du système particulier de la finance islamique et conformes à la charia.

Nabil B.

TRAVAUX PUBLICS À BÉJAÏA

Des travailleurs réclament leurs salaires

Pour la troisième journée consécutive, les travailleurs des subdivisions des travaux publics de plusieurs communes de la wilaya sont en grève sous l'égide du syndicat national autonome des travailleurs (Snapap/ Cgata). C'est le cas des travailleurs de la subdivision de la commune de Kherrata qui étaient toujours hier en grève afin de réclamer, résolument, le versement immédiat des salaires du mois d'avril et la prime de rendement du quatrième trimestre de l'année 2020.



La grève est toujours observée aussi par les travailleurs des travaux publics des communes de Darguina et Seddouk pour les mêmes raisons. Le débraye est appuyé aussi par un sit-in des travailleurs sur les lieux afin afin de montrer leur mécontentement face à cette situation qu les met à rude épreuve en ce mois de Ramadhan. Par ailleurs, plusieurs bureaux de poste de la wilaya de Béjaïa étaient toujours en grève hier en dépit des décisions prises en faveur des grévistes et annoncées par communiqués par le ministère des postes et technologie de l'information et communication (PTIC). Parmi les décisions jugées importantes visant la prise en charge des doléances des travailleurs, il y a «la révision des primes individuelles et collectives (PRI / PRC) qui seront versées le mois de juillet prochain, la consécration de deux jours de repos par semaine, l'assainissement de la situation des travailleurs exerçant dans des postes sans positionnement (faisant fonction). Il faut noter que le bureau de poste de Lekhemis, centre-ville de Béjaïa, qui était fermé hier au début de matinée a rouvert ses portes suite à la fermeture de la route par des usagers dont des retraités qui voulaient retirer leurs salaires. On compte aussi d'autres bureaux secondaires ouvert à Béjaïa, et d'autres à Aït Smaïl, Souk El-Tennine, et Toudja. En outre, au niveau, de l'Algérienne du costume (Alcost), filiale de l'entreprise C&H du groupe Getex, le conflit entre travailleurs et la direction persiste toujours. La grève lancée depuis plusieurs jours par les travailleuses et travailleurs se poursuit toujours paralysant, totalement, l'usine. Les travailleurs, en majorité des femmes, réclament le départ immédiat du directeur en plus de la satisfaction de leurs revendications socio-professionnelles portant, en gros, sur les promotions, les primes de rendement et de bénéfice, entres autres, points mis en avant.

N. Bensalem

CONCOURS «MEDIA STAR»

Ooredoo lance la 14e édition

OOREDOO lance la 14ème édition de son célèbre concours «Media Star», un événement très attendu par la corporation des médias professionnels algériens, et annonce l'ouverture des candidatures, à partir du dimanche 18 avril jusqu'au 03 juin 2021.
Devenue au fil des années une date importante dans la scène médiatique algérienne, ce concours, lancé par Ooredoo en 2007, connait un engouement ascendant auprès des journalistes tous supports confondus.
Media Star 2021 récompense les meilleurs travaux journalistiques reportages, enquêtes, articles d'analyse (commentaires, éditoriaux et chroniques), illustrations de presse (photos, caricatures et dessins), productions radiophoniques et télévisuelles. L'édition 2021 traite du thème du Rôle des médias et des réseaux sociaux dans le traitement de l'information dans les situations de crise.
A l'occasion du lancement de la 14ème édition du Media Star, le Directeur Général Adjoint de Ooredoo, M. Bassam Al Ibrahim, a déclaré : «A travers le lancement de cette 14e édition du concours Media Star, nous affirmons notre volonté de valoriser le travail des professionnels des médias algériens en abordant des thématiques adaptées à la réalité du monde des télécoms. Ce concours adopté par les journalistes algériens est un moyen d'encouragement des talents algériens et une opportunité de promouvoir la transformation digitale qui s'inscrit en droite ligne de la politique de Ooredoo dans le secteur des télécoms. Je saisi cette opportunité pour inviter les journalistes algériens des différents médias nationaux à participer à ce concours qui est conçu spécialement pour eux.»
Le concours porte sur tout travail original (articles dans la presse écrite et électronique et programmes radiophoniques et télévisuels), publié ou diffusé dans les médias algériens entre le 1er Janvier 2020 et le 03 Juin 2021 (inclus)
Le concours récompense les candidatures retenues dans les catégories suivantes :
• Presse écrite généraliste et spécialisée ;
• Illustration de presse : dessin, caricature, photo ;
• Médias électroniques ;
• Programmes radiophoniques ;
• Programmes télévisuels.
Un jury indépendant composé d'universitaires et de professionnels des médias et des TIC sélectionnera les meilleurs travaux qui seront récompensés.
Les lauréats de la 14ème édition recevront l'une des récompenses suivantes :
• 1er Prix : 700 000 DA
• 2ème Prix : 500 000 DA
• 3ème Prix : 300 000 DA
Les journalistes souhaitant participer à la 14ème édition du concours «Media Star» peuvent consulter le règlement du concours et les conditions de participation, ainsi que télécharger le formulaire de participation dans la section Media Star du site Ooredoo: www.ooredoo.dz Les travaux de la presse écrite et des médias électroniques publiés (articles, dessins, caricatures, photos) doivent être envoyés par mail à l'adresse mail suivante : (Rpubliques@ooredoo.dz).
Les candidats doivent déposer leurs travaux au siège central de Ooredoo et aux sièges régionaux situés aux adresses suivantes :
• Siège Central Ooredoo : 66, route de Ouled Fayet, Chéraga, Alger.
• Région Ouest, Direction régionale Ooredoo : Coopérative Ibn Sina Ilot n°137-Point du Jour, Oran.
• Région Est, Direction régionale Ooredoo : Zone industrielle Palma, Constantine.
Les candidats qui travaillent en dehors des wilayas d'Alger, d'Oran et de Constantine, peuvent déposer leurs travaux au niveau des espaces de Ooredoo.
Les dossiers de candidature ainsi que les travails réalisés doivent être déposés au plus tard le jeudi 03 juin 2021 à 17h
Aucun prolongement de la période de dépôt des travaux journalistiques ne sera accordé aux journalistes n'ayant pu terminer ou déposer leurs travaux dans les délais impartis au préalable.
Pour plus d'informations sur ce concours, veuillez contacter le service des relations publiques (rpubliques@ooredoo.dz) ou visiter le site Web de Ooredoo: www.ooredoo.dz Rubrique (Media Star).
Journalistes… dévoilez vos talents !

ANNABA

DES POISSONS MORTS FLOTTANTS À LA SURFACE DE LA MER

Encore une fois, la côte Est de la ville d'Annaba est sujette à des cas de pollution grave. Les habitants de la cité Sidi Salem, localité maritime, se sont réveillés stupéfaits par la découverte de plusieurs centaines de poissons morts, flottant sur le rivage de la mer. Il y'a environ six mois, des milliers de poissons toutes espèces confondues ont été découverts morts, rejetés ou encore flottant sur le même rivage. La découverte de ce désastre marin a été faite par des marins pêcheurs qui avaient l'habitude d'évoluer dans cette zone maritime, entre le port d'Annaba, la cité Seybouse, ex Joinville, en passant par l'embouchure de l'Oued Seybouse et la localité de Sidi Salem.



La première réaction des marins, après le constat de ces dégâts écologiques, a été d'alerter les autorités publiques. Puis, l'information avait vite fait le tour de la ville à travers et continue jusqu'à présent à alimenter les discussions à travers les réseaux sociaux.

Ces dégâts écologiques seraient dus probablement à la pollution des eaux de la mer, surtout que cette partie de la cote annabi est exposée aux rejets toxiques provenant du l'ex complexe Asmidal, aujourd'hui Fertial, ainsi que du complexe sidérurgique d'El Hadjar et de la zone industrielle Pont Bouchet via l'Oued Seybouse.

Pour l'heure, les autorités concernées y compris les garde-côtes, la direction de l'environnement et le bureau d'hygiène de la commune de Annaba, n'ont pas encore réagi, ni livrés la moindre explication à propos de cette situation écologique. En dépit des campagnes de nettoiement des ports organisées de temps à autre, dans les deux ports de pêche de Annaba et Chetaibi, le littoral de Annaba, long de 80 kms, n'échappe pas encore aux méfaits de la pollution due essentiellement aux rejets de déchets plastiques et de verre. Une enquête devrait être diligentée pour déterminer les causes de cette catastrophe écologique, à commencer par les différentes unités industrielles implantées sur le territoire de la daïra d'El Bouni, qui déversent leurs eaux usées et autres rejets industriels toxiques dans l'Oued Seybouse, déversant, de son coté, directement dans la mer.

L'enquête devrait aussi visée l'aspect de la plage de Sidi Salem, devenue une nature morte, dont l'eau de mer est à longueur d'année grise pour devenir noir en été, ou encore celle de Joannoville « Seybouse «, où ni la baignade n'est autorisée, encore moins la consommation des produits halieutiques dont regorge cette zone maritime.

Le littoral de la wilaya d'Annaba est devenu un véritable réceptacle de toutes sortes de déchets plastiques, substances toxiques, eaux usées. Il faut dire que 50% des usines industrielles sont responsables de cette situation, constituant ainsi un véritable danger, voire même une menace réelle sur la santé des citoyens et de la nature.

Sur ce volet il y'a lieu de noter, selon des écologistes, que certaines espèces marines ont totalement disparus, d'autres sont en voie de d'extinction.

D'Annaba, Nabil Chaoui

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE TISSEMSILT
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
NIF /4080150000380015

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES

La Direction des travaux publics de la Wilaya de Tissemsilt, lance un deuxieme avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales apres infructuosite pour·

Intitule de l'opération: ENTRETIEN DES ROUTES NATIONALES- EXERCICE 2016
Entretien de la signalisation routière et élimination des points noirs
Founiture et pose 7.7 km de la glissiére de sécurité métallique y compris les cataphotes sur RN :

- ***RN 19 entre PK 107+000 et pk 130+000 sur 2000 ML***
- ***RN 14 entre PK 60+000 et pk 85+000 sur 2800 ML***
- ***RN 120 entre PK 05+000 et pk 20+000 sur 2900 ML***

Les soumissionnaires **disposant d'un certificat de qualification et classification professionnelle activité principale travaux publics catégorie 04 et plus ' code 347-4255 'en cours de validite le jour d'ouverture des plis** sont invités a retirer lc cahier des charges auprés de **La Direction des travaux publics de la Wilaya de**

CONDITIONS D'ELIGIBILITE.

- Pour que leur offre soit recevable , les soumissionnaire doiventetre qualifies en travaux publics (activite principale travaux publics) categorie quatre (04) et plus relatif a la signalisation routiere « code 347-4255 » (certificat de qualification et classification professionnelle en cour de validite le jour de l'ouverture des plis)

- Uniquement les entreprises ayant realisées des travaux de la glissiere de securite metalique d'un lineaire egal ou superieur a 05 km justifie par une meme attestation delivree par le maitre de l'ouvrage.

- Avoir un chiffre d'affaire des trois dernieres annees superieur ou egale a 30 000 000.00 DA justifie par les bilans visés par les services des impots.

- le soumissionnaire devra presenter les references fournies par le maitre de l'ouvrage pour les projets des travaux similaires (la pose de glissiere metalique) avec des attestations de bonne executions signées, enregistrées et delivrées par les services contractants faisant ressortirle leneaire executé en km

Les soumissionnaires doivent adresser leurs offres à l'adresse sue indiquée portant la mention suivante:

ENTRETIEN DES ROUTES NATIONALES- EXERCICE 2016
Entretien de la signalisation routiére et élimination des points noirs
Founiture et pose 7.7 km de la glissiére de sécurité métallique y compris les cataphotes sur RN :

- ***RN 19 entre PK 107+000 et pk 130+000 sur 2000 ML***
- ***RN 14 entre PK 60+000 et pk 85+000 sur 2800 ML***
- ***RN 120 entre PK 05+000 et pk 20+000 sur 2900 ML***

SOUMISSION A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES

Sous trois enveloppes séparées, cachetées introduites dans une enveloppe extérieur cachetée et anonyme.

Les trois enveloppes intérieures cachetées contenant: le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière..

1- Le dossier de candidature contient .

- La déclaration de candidature renseignée, datée et visée par le soumissionnaire
- La déclaration de probité renseignée, datée et visée par le soumissionnaire
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitants les personnes à engager l'entreprise.
- Tout documents relatifs permettantd'évaluer les capacités des candidats des soumissionnaires échéant des sous traitants , avoir le code demandé ou autre code similaire à la fourniture demandée.
- La delégation de signature pour les entreprises ayant la personnalité morale.
- Liste des gérants et les principaux cadres de l'entreprise (pièces justificatives)
- Liste des moyens humains déclarés à la CNAS (avec pièces justificatives)
-Capacité professionnelles · certificat de qualification et classification professionnelle activité principale travaux publics catégorie 04 et plus " code 347-4255 '
- Bilans des trois dernierés années visés par services des impots - Références profèssionnelles délivrés par le maitre de l'ouvrage
- Mise a jour (CNAS-CASNOS ET CACOBATPH)
-un extrait du casier judiciaire du gérant.
-Les références bancaires(solvabilité)
- Instruction aux soumissionnaire C C A G –CPC- C P S signé et Paraphé
-Carte d'immatriculation fiscale
-Extrait de rôle néant ou échéancier
-Attestation de dépots des comptes sociaux pour les sociétes delivrée en cours de validité en cas échéant l'offre sera rejetée
- Copie du Statut de l'entreprise
-un extrait du casier judiciaire du gérant.
- Copie du registre commerce électronique

2- L'offre technique contient .

-une déclaration à souscrire ;
-tout document permettant d'évaluer l'offre technique : une mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public ;
-le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

3-L'offre financière contient:

-la lettre de soumission ;
-le bordereau des prix unitaires (BPU) ,
-le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;

La date de dépôt des offres est fixée au quinzième (15ème) jour avant Midi 12:00 à compter de la première parution du présent avis dans la presse ou le BOMOP

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trois (03) mois plus la période de préparation des offres

L'ouverture des offres aura lieu le même jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14h: 00 au siège de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Tissemsilt – bureau des marchés - Siège wialya Tissemsilt et les soumissionnaires pourront assister à la séance d'ouvertures des plis

Le Jeune Indépendant **du 19/04/2021 / ANEP 2116007111**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA SANTE DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE

CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE

Mustapha

NIF N° 095516029000145

AVIS D'ANNULATION
DU 2ème APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 06/2020

Conformément aux dispositions de l'article 73 du décret présidentiel n° 15/247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marches publics et des délégations de service public, le centre hospitalo-universitaire Mustapha informe l'ensemble des soumissionnaires que le 2ème appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°06/2020 relatif à l'acquisition , la pré-installation , l'installation, la mise en service et la maintenance de deux (02) systèmes d'exploration, d'imagerie par résonance magnétique (IRM) au profit du service de radiologie centrale en lot unique, paru dans les quotidiens suivants : LE jeune indépendant en date du 14/04/2021, EL fadjr en date du 14/04/2020 et le BOMOP est annulé .

Le Jeune Indépendant **du 19/04/2021 / ANEP 2116007006**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BLIDA
DAIRA DE OULED YAICH
COMMUNE DE OULED YAICH

AVIS DE CORRECTION D'AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

-Conformément au décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, et délégation service publics

-Suite à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimale paru en date du :17/03/2021 dans les journaux : الوطن +jeune indépendant de l'opération :Réalisation Réseau D'alimentation En Eau Potable A Hai Belhadjouri (Zone D'ombre)

-suite a la séance d'analyse technique et financière parue en date de 29/03/2021 au profit de l'entreprise Boucif -IBRAHIM .

- Le président de la commune d'ouled yaich informe tous les soumissionnaires de la correction de la date de la commission des analyses Au Lieu De :14/03/2021 C'est Le : 29/03/2021 ainsi citer nom de l'entrepreneur

Le Jeune Indépendant **du 19/04/2021 / ANEP 2116007079**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
DAIRA ADMINISTRATIVE DE CHERAGA
COMMUNE DE CHERAGA
NIF : 41000200001608500152
N° 2047 / 2021

AVIS ADDITIF DE PRESELECTION
RELATIF A L'APPEL AU CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTREINT N° 04/2021

Suite à l'ouverture des dossiers de candidatures dans une première phase, de l'appel au concours national d'architecture restreint N° 04/2021 paru dans le journal "LE JEUNE INDEPENDANT" en date du 16/03/2021, concernant l'opération :

- **Maîtrise d'œuvre (étude et suivi) pour la réalisation du siège d'hébergement du complexe sportif avec deux parkings en sous-sol.**

Et suite à l'expiration du délai de complément des dossiers (fixé à 10 jours à partir de la date d'ouverture).

Les candidats présélectionnés dans la première phase sont invités à remettre les plis des offres techniques, financières et des prestations: dans une enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention: "A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres, ainsi l'objet et le N° de l'appel au concours, cette enveloppe contient ; trois enveloppes : L'offre technique et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination du BET , la référence et l'objet et le N° de l'appel au concours ainsi la mention : "Offre Technique" ou "Offre financière", selon le cas, et l'offre des prestations qui doit être insérés dans une enveloppe cachetée et anonyme, indiquant l'objet et le N° de l'appel au concours ainsi la mention : "Offre des prestations". Les documents graphiques et pièces écrites doivent être présentés dans l'anonymat portant la mention : "A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres"; concours d'architecture lancé par voie d'appel au concours N°04/2020, portant: Maîtrise d'œuvre (étude et suivi) pour la réalisation du siège d'hébergement du complexe sportif avec deux parkings en sous-sol.

Les plis des offres techniques, financières et des prestations doivent être déposés au niveau du Bureau des Marchés au Siège de la Commune le **30ème jours** à partir de la première parution de cet avis dans les organes publicitaires.

Le candidat présélectionné additivement est :

- BET YAHIA BEY IMENE ET CHELIA

Le Jeune Indépendant **du 19/04/2021 / ANEP 2116007081**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE M'SILA
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n° 15- 247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Wilaya de M'sila - Direction de l'administration Locale (NIF 098428015002829) informe tous les soumissionnaires ayant participé à consultation lancée le 15/02/2021 pour

Acquisition de matériel roulant pour le transport , nettoyage , assainissement et travaux publics au profit des communes
Lot n° 01: Acquisition de huit (08) camions nacelle
Lot n° 02: Acquisition de vingt deux (22) Camions à benne tasseuse
Lot n° 03: Acquisition de cinq (05) Camions benne à ordures menageres BOM
Lot n° 04: Acquisition de douze (12) Camions citernes
Lot n° 05: Acquisition de deux (02)Camions hydrocurreurs
Lot n° 06 : Acquisition de six(06) Camions à benne

qu'à l'issue de l'analyse et l'évaluation des offres conformément aux critères fixés dans le cahier des charges le marché est attribué provisoirement à

lot	l'entreprise	nif	montant en ttc	délai de réalisation	note de L'offre technique	observation
lot n°01	**SARL TAKSAN MAKINA** Construction Tous Types de Carrosserie Cité Ouled Ali section 10 Gr Pr.1180 Khemis El Khechna W. Boumerdes	001535072705749	78 397 200.00 دج	Trois (03) mois	96/100	Qualifie techniquement et mieux disant
lot n°02	Infructueux pour le motif suivant le financement des besoins n'est pas assuré					
lot n°03	**SARL-BPI-ENH – DOUDAH** ش.ذ.م.م للخدمات العامة و التجارة المقر الرئيسي- بومرداس	099835072218369	29.412.499.99 دج	un (01) jours	95/100	Qualifie techniquement et mieux disant
lot n°04	Infructueux pour le motif suivant le financement des besoins n'est pas assuré					
lot n°05	**SARL-BPI-ENH – DOUDAH** ش.ذ.م.م للخدمات العامة و التجارة المقر الرئيسي- بومرداس	099835072218369	32.894.400.00 دج	quinze (15) jours	91.41/100	Qualifie techniquement et mieux disant
lot n°06	Infructueux pour le motif suivant le financement des besoins n'est pas assuré					

Les recours éventuels à l'encontre de la présente décision peuvent être introduits dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution de cet avis dans les journaux nationaux ou le Bomop auprès de la commission des marchés publics la Wilaya de M'sila.

Les autres soumissionnaires sont invités au plus tard (03) jours à compter du premier jour de la publication de cet avis à prendre connaissance de résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières

Le Jeune Indépendant **du 19/04/2021 / ANEP 2116007122**

GUELMA

Lancement des préparatifs pour la campagne de moisson du colza

Les derniers préparatifs sont engagés dans la wilaya de Guelma en prévision du lancement de la campagne de moisson du colza, première expérience du genre au niveau local, dont les objectifs tracés devraient être atteints, a affirmé avant-hier, le directeur des services agricoles (DSA), Guenoun Djoudi.



La superficie ciblée durant cette campagne est estimée à 570 ha répartis à travers plusieurs communes, a-t-il déclaré en marge d'une journée technique dédiée aux réglages nécessaires des moissonneuses batteuses pour la récolte du colza, tenue à l'Entreprise de maintenance du matériel agricole de Guelma.
Les données recueillies au cours du suivi des superficies réservées à cette culture montrent que les agriculteurs impliqués dans ce programme ont « réussi à maîtriser le parcours technique laissant augurer une excellente récolte », a indiqué le même responsable.
Le lancement officiel de la campagne de moisson du colza est prévu « à la fin du mois de mai prochain », a révélé le directeur des services agricoles, soulignant que les préparatifs actuels portent notamment sur le réglage des moissonneuses batteuses en les équipant notamment de certaines pièces de rechange.
Les moissonneuses-batteuses utilisées pour la récolte du colza sont les mêmes utilisées pour les autres céréales, avec seulement certains ajustements, a-t-on fait savoir.
Le principal réglage porte sur la pose d'une barre de coupe spéciale colza ainsi que l'initiation des agriculteurs aux hauteurs recommandées pour les différentes parties de la moissonneuse, a ajouté la même source qui a noté que la wilaya de Guelma est capable de mobiliser pas moins de trois moissonneuses-batteuses pour récolter le colza.
Le stockage de la récolte sera effectué dans les structures de la Coopérative de céréales et légumes secs (CCLS) qui a adhéré à ce programme, a-t-on précisé, rappelant que les agriculteurs ont signé des conventions avec deux entreprises privées qui prendront en charge l'intégralité de la récolte à des tarifs qui seront établis ultérieurement.
Dans ce contexte, 59 agriculteurs d'exploitation privées et publiques ont adhéré de leur côté au programme de culture du colza dans 14 communes, en engageant avec force la wilaya de Guelma dans le développement de cette culture supervisée par l'Institut technique des grandes cultures (ITGC), conformément à la feuille de route du ministère de l'Agriculture et du développement Rural prévoyant de consacrer 3.000 hectares à l'échelle nationale durant cette saison agricole, selon les informations recueillies par la presse durant cette rencontre.
Des interventions de cadres de l'Entreprise de maintenance du matériel agricole et de l'ITGC ont été faites durant cette rencontre tenue en présence des agriculteurs adhérents au programme de développement de la culture du colza et des responsables de la Chambre locale d'agriculture, du
Conseil interprofessionnel de la filière des céréales de la wilaya et l'Union générale des paysans algériens.

R. R.

RAMADHAN À TINDOUF

Revivification de traditions anciennes ancrées chez les Tindoufie

LE MOIS sacré du Ramadhan est la période par excellence où sont revivifiées des traditions socioculturelles diverses profondément ancrées chez la famille tindoufie.
Outre le volet spirituel et religieux, les signes de solidarité et d'entraide sont très visibles, beaucoup plus que durant le reste de l'année, en ce mois de piété et de ferveur qui est accueilli, tout comme ailleurs aux quatre coins du pays, par l'inévitable renouvellement des ustensiles pour la garniture de la table de l'Iftar (repas de rupture du jeûne).
Durant tout le mois du Ramadhan, les ménagères s'affairent savamment à la préparation de l'incontournable « Hrira », ou « H'sa » comme l'appellent certains, une soupe à base de blé concassé, sans laquelle ne peut être conçue le repas d'Iftar, assure Mme Fatma Benyoucef de l'association Hassiba Benbouali pour le patrimoine.
Un plat qui est préparé à base de blé local, qui est fumé juste après sa moisson, puis concassé, donnant lieu à des grains de « Mermez » qui est le secret même de son goût singulier.
Le service du thé ponctuant le repas d'Iftar constitue un cérémonial important dans la soirée ramadhanesque, dont la préparation sur un brasier se déroule sous les yeux de tous, en tant que moment de convivialité regroupant les membres de la famille et les invités, estime Mohamed Belaid, président de l'association « Guenga » du patrimoine ancien.
Aussi, les familles Tinfoufies perpétuent la tradition de l'échange des plats entre voisins, dans un geste de raffermissement des liens de bonté et de solidarité, plus particulièrement durant ce mois de bonnes actions, a-t-il ajouté.
Pour beaucoup de familles, les veillées du Ramadhan sont l'occasion aussi de s'adonner à des jeux distractifs traditionnels tels que le jeu de « Sig » (bâtonnets) notamment chez la gent féminine, et à d'autres éducatifs et culturels participant à développer les capacités d'assimilation et d'apprentissage chez l'enfant, selon l'association « Guenga ». L'avènement du mois de Ramadhan amène également les familles Tindoufies concernées à bien préparer la circoncision de leurs enfants, dans un esprit de bénéfice de la bénédiction du mois sacré et de Leilat El-Qadr (nuit du Destin), selon le président de l'association du patrimoine ancien. **R. R.**

TIMIMOUN

« Portes ouvertes » sur l'inclusion financière et les nouveaux produits bancaires

LA BANQUE de l'agriculture et du développement rural (BADR) a lancé aanthier, dans la wilaya de Timimoun des « portes ouvertes » sur l'inclusion financière et les nouveaux produits bancaires au profit des citoyens.
Organisée au niveau du centre culturel Egzer et l'Institut technologique agricole méditerranéen, cette manifestation de deux jours vise la sensibilisation des citoyens et la clientèle sur l'inclusion financière, les services et les nouveaux produits bancaires fournis par cette institution financière, a expliqué le directeur de la BADR de Timimoun Baba Ahmed Abdelmajid.
« Cet événement vise également à se rapprocher des citoyens afin d'attirer de nouveaux clients, notamment des opérateurs économiques et des investisseurs dans le domaine agricole dans le but de renforcer le soutien financier à ce secteur économique productif», a indiqué M. Baba Ahmed.
Les « portes ouvertes » seront une occasion pour être à l'écoute des préoccupations de la clientèle et des citoyens, tout en les incitant à s'orienter vers l'utilisation de la numérisation et des moyens de paiement modernes et faire connaître l'importance de l'épargne comme moyen d'investissement, a souligné le directeur de la BADR.
Des activités similaires ont lieu dans la wilaya d'Adrar, au niveau de la bibliothèque principale de lecture publique, en présence des autorités locales et d'opérateurs économiques.

TOUGGOURT

Réalisation d'un silo dont la capacité de stockage et de 40.000 qx

UN SILO d'une capacité de stockage de 40.000 quintaux (qx) de céréales a été mis à exploitation dans la nouvelle wilaya de Touggourt, a-t-on appris hier, des responsables de la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) d'Ouargla.
L'installation est localisée dans la zone d'activités sur une superficie de 1.200m2 et une hauteur de 12 mètres, a indiqué le directeur de la CCLS d'Ouargla, Sofiane Zeghada.
Elle permettra, en plus de générer des emplois, de renforcer les structures d'emmagasinage et de meilleures conditions de stockage des céréales, mais aussi une réorganisation de la Coopérative après les extensions enregistrées dans les superficies consacrées à la céréaliculture dans les wilayas du Sud, a-t-il ajouté.
« La réalisation de ce silo à Touggourt s'inscrit dans le cadre des efforts de l'Etat visant à assurer la réussite de la politique de relance de l'économie nationale et à mettre fin à la dépendance étrangère en matière de céréales, » a aussi soutenu M. Zeghada.
Son inauguration s'est déroulée en présence du directeur des services de l'Est de l'Office interprofessionnel des céréales (OAIC), et des cadres locaux du secteur de l'agriculture.
Un autre Silo d'une capacité de 20.000 quintaux sera mis en service prochainement à Ouargla, a annoncé le responsable.
En prévision de la campagne de moisson-battage, la CCLS a renforcé sa flotte de transport à Ouargla de quatre nouveaux camions, dans l'attente de la réception d'autres en vue de régler le problème du transport et éviter les perturbations durant la période des moissons. **R. R.**

COUPE D'ESPAGNE : LE BARÇA TERRASSE BILBAO ET S'OFFRE UNE 31 E COUPE DU ROI

LE FC BARCELONE n'a fait qu'une bouchée de l'Athletic Bilbao en finale de Coupe du Roi disputée ce samedi soir au stade de La Cartuja à Séville (4-0).Il s'agit du 31e trophée du Barça dans cette compétition (un record absolu), le premier titre de Ronald Koeman avec le club culé comme entraîneur. Muets en première période, les Catalans se sont brutalement réveillés à l'heure de jeu pour marquer quatre buts coup sur coup en l'espace de douze minutes. Antoine Griezmann a débuté le festival blaugrana en reprenant du plat de pied un centre de Sergino Dest (60e). Bien servi par Jordi Alba, Frankie de Jong va ajouter dans la foulée le deuxième but d'une belle tête plongeant (62e). Ce fut au tour ensuite de Lionel Messi de se mettre en évidence en signant un magnifique doublé. L'astre argentin a d'abord conclu une action individuelle de toute beauté dont lui seul a le secret (68e), avant de corser l'addition quatre minutes plus tard sur une frappe à l'intérieur de la surface après un centre parfait de son vieux acolyte Jordi Alba. Annoncé sur le départ à la fin de la saison, le sextuple Ballon d'Or s'est adjugé sa 7e Coupe du Roi, et surtout son 35e titre avec le FC Barcelone. Énorme.

MAN CITY TREMBLE, C'EST SÉRIEUX POUR DE BRUYNE

SORTI prématurément ce samedi lors du choc de FA Cup perdu face à Chelsea (1-0), Kevin De Bruyne pourrait manquer à Man City face au PSG. Manchester City a vécu une très mauvaise fin de journée ce samedi du côté de Wembley. Non seulement l'équipe de Pep Guardiola a été piteusement sortie par Chelsea en demi-finale de FA Cup (1-0), mais elle a en plus perdu Kevin De Bruyne, forcé de quitter ses partenaires après avoir vu sa cheville tourner. De bien mauvaise augure pour la double confrontation face au PSG en Ligue des champions. Et c'est surtout pour le match aller, prévu le 28 avril prochain, que l'incertitude est totale. Si la nature exacte de la blessure du Belge n'est pas encore connue, certaines sources évoquent déjà quelque chose de sérieux. C'est le cas du correspondant Kristof Terreur qui a eu accès à de premières informations et qui a confirmé que les ligaments de Kevin De Bruyne avaient été touchés. De quoi faire trembler les supporters de Manchester City. Bien que les Skyblues soient pratiquement sacrés en Premier League, et donc qualifiés en demi-finale de la Ligue des champions, ces derniers vivent actuellement une petite période de moins bien.

BENZEMA BLESSÉ, LE REAL RETIENT SON SOUFFLE

VICTIME d'un tacle engagé de James Milner ce mercredi en Ligue des champions, Karim Benzema a du mal à s'en remettre. Il pourrait être mis au repos. Malgré sa qualification pour les demi-finales de la Ligue des champions ce mercredi à Anfield, le Real Madrid y a laissé quelques plumes. Visé par un tacle engagé de James Milner durant la rencontre, Karim Benzema a toutefois tenu sa place jusqu'au coup de sifflet final. Mais depuis ce match face à Liverpool, l'attaquant tricolore souffre de la cheville gauche.

Para-athlétisme : Les athlètes Baka et Krai affutent leurs armes en Ethiopie

Les athlètes internationaux de para-athlétisme, Abdellatif Baka et Abdelkrim Krai sont en stage de stage de longue durée (13 avril-20 mai) à Yaya Africa Athletics Village à Addis Ababa (Ethiopie), en vue des Jeux paralympiques de Tokyo, prévus du 23 août au 5 septembre 2021.



Les deux athlètes et leur entraineur Brahmi Abderrahmane ont quitté Alger mardi passé pour rallier la capitale éthiopienne après une escale d'une journée à Doha (Qatar). Sur place en Ethiopie, les deux athlètes, qualifiés au rendez-vous de Tokyo-2020, seront soumis à un travail intensif pour rattraper le retard accumulé dans la préparation en raison de la situation sanitaire liée au coronavirus (Covid-19) . « Ce sera du bi-quotidien dans un centre en haute altitude, connu pour avoir abriter plusieurs renommés de l'athlétisme valides, à l'image de son fondateur en 2011 et ancien champion canadien de cross-country, Joseph Kibur, et le double médaillé d'or olympique Haile Gebrselassie, entre autres», a déclaré l'entraineur Brahmi. Après le championnat du Monde de para-athlétisme à Dubaï en 2019, la préparation des athlètes Baka et Krai a connu une interruption de plus de dix (10) mois, au même titre, que leurs coéquipiers d'athlétisme, handi-basket, goalball, powerlifting et judo, qualifiés et qualifiables pour les Jeux de Tokyo. « La reprise a été très dure pour tous les athlètes contraints à un confinement stricte. Après la reprise difficile en octobre dernier, Baka et Krai avaient pris part au dernier Grand Prix de Tunis (mars) au cours duquel, ils avaient marqué leur retour à la compétition. Comme les meetings et compétitions sont rares, le coach a préféré leur procurer un cadre de préparation de haut de niveau pour améliorer leur forme et leur performance. expliqué le coach national. Le village de Yaya est situé à 2700 mètres au-dessus du niveau de la mer et le climat est le plus indiqué pour un travail de niveau. Il offre aux athlètes de très bonnes conditions pour réussir ce stage. C'est l'endroit idéal pour une bonne préparation, en prévision des prochaines échéances officielles», a expliqué Brahmi qui compte effectuer un important travail en ce mois de Ramadhan.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE YOSEIKAN BUDO :

Salah Mouhoub réélu à la présidence de l'instance

LE PRÉSIDENT sortant de la Fédération algérienne de yoseikan budo, Salah Mouhoub, a été réélu à l'unanimité à son poste pour le mandat olympique 2021-2024, lors de l'Assemblée générale élective de l'instance, tenue samedi à Douaouda Marine (Tipasa).Une fois le quorum atteint, les membres de l'assemblée ont procédé à l'élection de Salah Mouhoub, candidat unique pour sa propre succession, et du nouveau bureau fédéral composé de 10 membres (le président + 10). Le président réélu a obtenu la totalité des voix des 17 membres votants, en présence d'un huissier de justice. Cette Assemblée générale élective de la Fédération algérienne de yoseikan budo devait se tenir initialement le 18 mars dernier à Tipasa, avant d'être reportée à une date ultérieure, pour des raisons «techniques» liées à l'opération de vote. Pour rappel, l'Assemblée générale ordinaire de l'instance a été tenue le 6 mars dernier et elle a été marquée par l'adoption des bilans moral et financier de l'exercice 2020, ainsi que l'installation des commissions de candidatures, de recours et de passation de consignes, pour préparer l'AGE. L'assemblée constitutive de la Fédération algérienne de yoseikan budo avait été organisée le 8 mai 2019, alors que l'agrément officiel du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a été reçu en janvier 2020. Avant la constitution de la Fédération, sous la présidence de Salah Mouhoub (75 ans) ayant le grade de Maître 7è Dan, la discipline du yoseikan budo était gérée au sein d'une commission nationale sous l'égide de la Fédération algérienne des arts martiaux (FAAM).

Composition du bureau de la Fédération algérienne de yoseikan budo pour le mandat 2021-2024, élu samedi à Tipasa à l'occasion de l'assemblée générale élective :

PRÉSIDENT : SALAH MOUHOUB

Membres :
- Belkacem Lechache
- Ahmed Bouaraba
- Younes Stambouli
- Brahim Laïb
- Mohamed Lamine Bouraoui
- Djamel Azil
- Kamel Aït Kacem
- Hamza Tahi
- Mohamed Fertal
- Rabah Mekaoui.

Escrime / Tournoi qualificatif aux JO : L'Algérie avec six représentants en Egypte

SIX ESCRIMEURS (3 messieurs et 3 dames) représenteront l'Algérie au Tournoi qualificatif aux Jeux Olympiques de Tokyo (trois armes), prévu le 23 avril au Caire (Egypte), a-t-on appris samedi auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAE).Il s'agit d'Akram Bounabi (Sabre), Salim Harouï (Fleuret) et Raphael Berkani (Epée) chez les messieurs, ainsi que de Nora Kahli (Sabre), Meriem Mebarki (Fleuret) et Zebboudj Yousra (Epée) chez les dames. Bounabi et Harouï seront les seuls engagés en seniors, alors que leurs quatre compatriotes concourront en juniors, chacun dans sa spécialité. Quatre parmi ces athlètes effectueront le déplacement dimanche à partir d'Alger, en transitant par Istanbul, alors que Nora Kahli et Raphael Berkani, qui résident en France, rejoindront l'équipe au Caire, sans passer par Alger.La délégation algérienne sera conduite par le Directeur technique Billel Hadi, assisté des entraîneurs Nassim Islam Bernaoui, Farid Bennour et Anis Hemmami. La sélection algérienne a effectué une dernière séance d'entraînement samedi au Centre sportif féminin de Ben Aknoun (Alger), avant de passer des tests de dépistage contre le coronavirus (PCR), suivant les mesures sanitaires en vigueur.

12e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT DE LIGUE A) :

L'USM Annaba, le RC Arbaâ et l'ASM Oran s'emparent de la tête de leur groupe respectif

L'USM Annaba (Est), le RC Arbaâ (Centre) et l'ASM Oran (Ouest) se sont emparés de la tête de leur groupe respectif, à l'issue de la 12e journée du Championnat de Ligue de football, disputée samedi. Vainqueur face à l'USM Harrach (2-0), le RC Arbaâ (24 pts) a profité de la défaite de son ancien co-leader, le MO Béjaia (0-1) dans le derby de la Soummam, pour prendre seul la tête du groupe Centre, alors que la JSM Béjaia a rejoint son frère ennemi à la deuxième place avec 21 points.



Derrière le groupe de tête, le WA Boufarik qui a arraché le point du match nul dans les dernières minutes du match face à l'ES Ben Aknoun (2-2), occupe la 4e place du classement avec 20 points, soit deux points de plus que son adversaire du jour. De son côté le RC Kouba a renoué avec la victoire, après six journées sans succès, en s'imposant à domicile face au RC M'sila (1-0). A la faveur de cette victoire le RCK (15 pts) remonte à la 7e place du classement. Dans le groupe Est, l'USM Annaba a réussi la bonne opération de la journée, en s'emparant de la s'emparant de la 1ere place du classement avec
25 points, à la faveur de sa victoire à l'extérieur devant le MSP Batna (1-0), alors que ses deux anciens co-leaders l'US Chaouia (23 pts) et le HB Chelghoum Laid (22 pts) ont marqué le pas. L'US Chaouia a fait match nul face au CRB Ouled Djellal (2-2) et le HB Chelghoum Laid s'est incliné en déplacement face au NRB Telaghma (2-0).L'autre bénéficiaire de cette première journée de la phase retour, est le MO Constantine (22 pts) qui rejoint le groupe de tête, malgré son match nul face à l'AS Khroub (2-2).

Dans le groupe Ouest, l'ASM Oran vainqueur en déplacement devant le RCB Oued R'hiou (2-0) a pris la tête du classement avec 27 points, deux unités devant le MCB Oued Sly tenu en échec par l'OM Arzew (2-2).Le CR Témouchent qui a battu le MC Saida (1-0) reste accrocher au duo de tête avec 24 points, alors que le SKAF Khemis vainqueur devant le SC Ain Defla (3-1), occupe la 4e place avec 20 points. La dernière rencontre du groupe Ouest, opposant le la JSM Tiaret à l'US Remchi s'est jouée tard hier soir (22h30) et a vu la JSM Tiaret disposé difficilement de son adversaire l'US Remchi , loin d'avoir démérité devant Ezzerga qui a dû puiser au fond de ses ressources pour empocher les trois points

RÉSULTATS :

GROUPE EST:

NRB Teleghma - HB Chelghoum Laïd	2-0
CRB Ouled Djellal - US Chaouia	2-2
MSP Batna - USM Annaba	0-1
MO Constantine - AS Khroub	2-2
USM Khenchela - CA Batna	0-0
DRB Tadjenanet - MC El Eulma	3-1

GROUPE CENTRE:

CR Béni-Thour - IB Lakhdaria	0-0
RC Arbaâ - USM El Harrach	2-0
Amel Bousaâda - USM Blida	3-2
JSM Béjaïa - MO Béjaïa	1-0
RC Kouba - WR M'sila	1-0
WA Boufarik - ES Ben Aknoun	2-2

GROUPE OUEST:

OM Arzew - MCB Oued Sly	2-2
RCB Oued Rhiou - ASM Oran	0-2
MC Saida - CR Témouchent	0-1
SKAF Khemis - CS Ain Defla	3-1
IRB El Kerma - CRB Ain Oussera	1-1
JSM Tiaret - US Remchi	2-1

Classement mondial Fifa (dames) : L'Algérie à la 86e place mondiale

La sélection algérienne féminine de football a perdu sept places et occupe désormais la 86e position au classement de la Fédération internationale (Fifa), dont l'édition du mois d'avril vient d'être dévoilée par l'instance mondiale. Au niveau africain, l'équipe algérienne dirigée par Radia Fertoul est dans le Top 10 avec 1271 points, alors que le trio de tête continental est dominé par le Nigeria (32e mondial/-1), le Cameroun (52e/-1) et l'Afrique du Sud (55e/-2). La Zambie, unique représentant africain au tournoi de football féminin des Jeux olympiques Tokyo 2020, est logée à la 104e place mondiale. La sélection algérienne prépare les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2022 dont la phase finale aura lieu au Maroc, ainsi que la Coupe arabe des nations, prévue du 26 août au 16 septembre prochains au Caire (Egypte). D'autre part, l'équipe des Etats-Unis confirme sa suprématie dans le classement d'avril. Elle obtient même un total de points qu'elle n'avait plus atteint depuis 2013. Si le leader n'a donc pas changé, le podium n'est lui sensiblement plus le même. Défaite par les USA en amical le 13 avril, la France (3ème) en tombe et se positionne désormais à la quatrième place. Victorieux le même jour de l'Australie (5-0), les Pays-Bas (3èmes) y grimpent en décrochant au passage un record de points (2038,61). Ce n'est pas la seule nouveauté dans ce Top 10. Le Brésil (7ème) gagne une place tandis que les Australiennes (9èmes) en perdent deux. Après sa victoire face à l'Ukraine (31ème) et sa qualification pour le prochain Euro féminin, l'Irlande du Nord (48ème) dépasse les 1500 points pour la première fois de son histoire. Le Nicaragua (118ème) et le Bélarus (54ème) signent, dans l'ordre, les deux autres meilleures progressions en termes de points (+18,15 et +15,64 respectivement).La prochaine édition du classement mondial féminin sera publiée le 25 juin 2021.

FAF : La passation de consignes entre Zetchi et Amara se fera ce mardi

COMME annoncée la commission désignée a entamé son travail officiellement Hier, afin que l'opération ait lieu dans les règles et dans la transparence. Cette commission, composée de Mohamed Guernouz (président de la Ligue régionale de football de Blida), Mustapha Lokbani (président de la Ligue de football de la wilaya de Tlemcen) et Ahmed Khebbouz (président de la Ligue de football de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj), s'est attellé à préparer les dossiers de passation avant la séance qui réunira le nouveau président Charaf-Eddine et son prédécesseur Khireddine Zetchi.

Celle-ci devrait se tenir selon nos sources ce mardi au siège de la FAF à Dely Brahim. Les concernés ont émis le vœu que cela se passe en soirée, et les organisateurs n'y ont pas trouvé d'inconvénient. C'est donc en présence des deux intéressés, ainsi que quelques membres du BF que la cérémonie devrait avoir lieu. La commission, qui a pris les commandes de l'opération, a effectué dès hier un inventaire général afin de tourner définitivement la page et mettre la balle dans le camp du nouveau bureau. Après leur rencontre jeudi passé lors de l'assemblée générale élective, où ils étaient d'ailleurs assis l'un à côté de l'autre, Amara et Zetchi vont se retrouver une première et dernière fois au siège de la FAF. Ce dernier devra remettre à son successeur l'ensemble des dossiers liés à la gestion générale de la FAF.

R.S.

LIGUE 1 / ASO CHLEF : L'ENTRAINEUR IGHIL REPREND DU SERVICE

L'ENTRAINEUR Meziane Ighil, absent des séances d'entrainement de l'ASO Chlef la semaine passée, a repris du service en dirigeant la séance de reprise, effectuée vendredi soir, a indiqué samedi la direction de ce club de Ligue 1 de football. La même source a fait savoir, par le biais d'un communiqué de presse publié sur sa page Facebook officielle, que l'ancien sélectionneur national s'était absenté la semaine précédente pour des «raisons familiales», ajoutant que tout ce qui a été rapporté à propos de son départ «n'a aucun fondement». Meziane Ighil a rejoint l'ASO le 10 mars dernier, succédant à Nadir Leknaoui. Il a hérité d'une équipe en difficulté, comme l'atteste sa 14e place (20 pts) au classement à l'issue de la phase aller.

DEUXIÈME BUT DE BENSEBAINI EN BUNDESLIGA

TITULAIRE aujourd'hui sur le côté gauche de la défense de M'gladbach, Ramy Bensebaini a marqué son deuxième but de la saison dans l'affiche de la journée en Bundesliga face à l'Eintracht Frankfurt .
Bensebaini a marqué le troisième but pour son équipe après avoir suivi un ballon repoussé par la barre transversale pour tromper le gardien adverse d'une tête plongeante et assurer la victoire pour son club qui s'est imposé 4-0.En plus de son but, l'international algérien a été solide en défense mais il a tout de même écopé d'un carton jaune durant ce match .

ARABIE S. : 7E BUT DE BENDEBKA EN CHAMPIONNAT

TITULAIRE indiscutable avec son club Al Fateh contrairement à son compatriote Hilal Soudani, le milieu international algérien Sofiane Bendebka a inscrit son 7e but en championnat face à Damac .
Le joueur formé au NAHD a ouvert le score à la 43e minute d'une belle frappe puissante qui a été très légèrement détournée par un défenseur et qui a terminé son chemin dans les filets du portier international algérien Mustapha Zeghba .Al Fateh s'est fait rejoindre en deuxième période sur un penalty, ce qui a poussé l'entraîneur a mettre du sang neuf dans son effectif en faisaient rentrer Soudani, mais sans succès.

ACADÉMIE DE FOOTBALL DE SIDI BELABBÉS : REZKI REMANE FAIT UNE PREMIÈRE ÉVALUATION

LE PREMIER responsable de l'Académie de formation de la Fédération algérienne de football (FAF) de Sidi Bel-Abbès et sélectionneur national des U15, M. Rezki REMANE, s'est confié à FAF TV pour faire une première évaluation sur le travail réalisé durant les trois premiers mois qui ont suivi l'ouverture de cette structure, le 12 janvier 2021 et inaugurée officiellement le 1er février. Pour rappel, cette Académie de la FAF, la seconde après celle de Khemis Miliana, renferme une promotion de 57 joueurs nés en 2006 et 2007 sélectionnés lors des 27 plateaux régionaux organisés par la Direction technique nationale (DTN) et les Directions techniques régionales (DTR) parmi près de 6500 jeunes au niveau de tout le territoire national. Un travail mené par M. REMANE et ses collaborateurs que sont M.M. Mourad AIT TAHAR et Abdelkrim SABER CHERIF ainsi que tous les directeurs techniques régionaux et de wilayas.

PAGE ANIMÉE PAR AMEL SAIDI

LA MOSQUÉE AL-QARAWIYYIN



EN 808, le Roi Idris II du Maroc fit de la ville de Fès sa nouvelle capitale et le centre du royaume idrisside. Il y fit construire une nouvelle mosquée qu'il appela la Mosquée Ash-Shurafa', la Mosquée des Nobles. L'édifice étant situé dans le quartier des Kairouanis, il porta au final leur nom pour s'appeler Mosquée Al-Qarawiyyin.

Le IXe siècle fut une ère de prospérité et de stabilité politique pour le Maroc idrisside. Du fait des nombreux immigrants arabo-berbères, sa population augmenta considérablement et Fès, la capitale, devint une grande métropole musulmane. Tout naturellement, la Mosquée Al-Qarawiyyin devenait de plus en plus petite devant l'afflux de gens qui venaient y prier ou s'instruire.

Parmi les nombreux immigrants arrivés à Fès, figurait un riche Arabe originaire de Kairouan et s'appelant Muhammad Ibn `Abd Allah Al-Fihri. Cet homme n'avait que deux filles, Fatimah et Maryam à qui il s'efforça de donner la meilleure éducation. À sa mort, les deux sœurs se partagèrent les deux tiers de sa fortune. Constatant l'étroitesse de la Mosquée Al-Qarawiyyin, Fatimah, surnommée Umm Al-Banin, décida, au nom de son défunt père, de faire usage de son argent de la meilleure manière qui soit : financer la reconstruction et l'agrandissement de la Mosquée. Elle s'employa par ailleurs à acheter des terrains contigus à la Mosquée pour les lui léguer en tant que biens de mainmorte. C'était en 859. Fatimah Al-Fihriyyah fit ainsi construire une perle architecturale destinée à devenir la Mosquée Al-Qarawiyyin telle que nous la connaissons aujourd'hui. La Mosquée connut également des agrandissements ultérieurs sous le règne des Zénètes, avec la participation des Omeyyades andalous, puis sous le règne des Almoravides.

Il est à noter que la sœur de Fatimah, Maryam, animée par la même générosité, en fit de même avec l'autre grande mosquée de la ville de Fès, la Mosquée Al-Ashyakh, située dans le quartier des Andalous.

Même si les sources historiques ne permettent pas de dater précisément quand la Mosquée Al-Qarawiyyin est devenue une Université, il demeure que son statut de grande mosquée impose que les savants qui la fréquentaient y donnaient des cours de religion et de sciences islamiques. Plus tard, en raison de l'importance qu'elle revêtait, tout fut organisé et mis en œuvre pour en faire une institution du savoir à part entière. On fit venir des professeurs et on y inscrivit des étudiants ; on fixa les disciplines enseignées et on en détermina les programmes ; on décerna des licences et on créa des chaires pour les enseignants ; et enfin, on dota la Mosquée d'une riche bibliothèque. Tous les ingrédients de l'Université étaient désormais réunis.

Très vite, une activité scientifique intense s'organisa à Fès autour de la Mosquée Al-Qarawiyyin, animée par d'éminents savants. Le prestige de Fès et de sa Mosquée ne tarda pas à concurrencer celui d'autres hauts lieux du savoir, à l'instar de Cordoue ou de Bagdad. Cette activité scientifique atteignit son apogée sous le règne des Almoravides, mais surtout sous le règne des Mérinides, qui firent de Fès et d'Al-Qarawiyyin le joyau de l'Extrême-Occident musulman. C'est ainsi qu'on vit émerger de cette prestigieuse institution des géants de la pensée et de la philosophie islamique. Parmi tant d'autres citons l'historien Ibn Khaldoun, le médecin Ibn Roushd (Averroès), le philosophe Ibn Toufayl ou le mathématicien Ibn Al-Yasamin.

Le mois de Ramadan au Sénégal

Le Sénégal est un pays du monde islamique où les Musulmans représentent près de 96% de la population qui compte environ 16 millions d'habitants.



Au crépuscule du 29ème jour du mois de Chaabaane, la plupart des Musulmans au Sénégal sortent pour observer le croissant du mois de Ramadan. Ils tiennent à cet usage et s'appuient sur lui pour prouver l'apparition du croissant du nouveau mois hégirien. Malgré cet intérêt de leur part, certains adeptes des écoles soufies de ce pays – qui se trouvent d'ailleurs en grand nombre – ne se fient qu'à l'avis de leurs imams dans la déclaration de l'apparition du croissant du mois de Ramadan. Ceci explique pourquoi il y a différents point de vue et des divergences au sujet de la confirmation de l'apparition de la nouvelle lune, en fonction des régions de ce pays.

Les Musulmans du Sénégal, comme tous les Musulmans du monde, attendent le mois de Ramadan avec impatience et grand intérêt. Ils le considèrent comme une précieuse occasion à saisir. Chacun doit, pendant ce mois béni, s'efforcer de rattraper les actions manquées ou négligées durant la période précédant le Ramadan.

Les Sénégalais accueillent le mois de Ramadan en faisant plusieurs choses dont :

Une réunion publique tenue par les oulémas afin d'élaborer les programmes des conférences et des cours qui seront donnés au cours de ce mois, notamment les cours qui seront radiodiffusés. Cette réunion est généralement tenue la dernière semaine du mois de Cha'baane.

-Chaque Musulman là-bas se considère comme responsable de l'observation du croissant du mois de Ramadan. Vous verrez donc tous les Musulmans, après le crépuscule du 29ème jour du mois de Cha'baane, sortir par groupes pour observer le croissant du mois de Ramadan. Seule l'information de l'apparition ou non de la nouvelle lune les apaise.

-L'une des habitudes typiques du peuple sénégalais pendant ce mois est que les uns et les autres s'empressent de se faire des invocations mutuelles implorant bien, rectitude et réussite.

-Une autre chose très répandue pendant ce mois est le grand nombre de cours et de conférences tenus. Les quartiers les plus peuplés consacrent des lieux particuliers pour ces conférences ramadanesques qui sont données quotidiennement alors que d'autres sont organisées deux fois par semaine.

En général, chaque mosquée organise un programme de leçons sur le Coran et l'exégèse. Les leçons d'exégèse sont données après la prière d'Adh-Dhohr et durent jusqu'à la prière d'Al-`Asr. Certaines mosquées donnent, outre ces leçons, des cours de culture et d'enseignement.

-Les prières nocturnes d'Al-Tarawiih sont accomplies dans toutes les mosquées dont la plupart les effectuent au nombre de huit Rak'ates. Plusieurs femmes y prennent part. La majorité de ces mosquées s'efforcent d'achever le Coran deux fois, l'une pendant les prières d'Al-Tarawiih et l'autre pendant les prières du Tahadjod, qui sont accomplies pendant les dix derniers jours du mois de Ramadan. Les prières d'Al-Tarawiih sont en général assorties d'une leçon de morale ou d'une allocution prononcée par l'imam de la mosquée ou par certains oulémas.

-Les Sénégalais respectent, en général, le mois de Ramadan. Les gens qui s'adonnent à la perversion, à la turpitude et au péché, cessent pendant le Ramadan, en guise de respect pour ce mois. S'il arrive qu'il y ait des gens qui manquent au respect du caractère sacré de ce mois – et ceci arrive rarement –, ils sont désapprouvés par tous les autres Sénégalais. De surcroît, les Sénégalais non musulmans, qui ne sont qu'une minorité, ne s'immiscent pas le moins du monde dans les affaires des Musulmans.

- Le peuple sénégalais se caractérise également par sa grande activité pendant la journée du mois de Ramadan et par le repos et le silence pendant la nuit. Les véhicules de transport en commun ne circulent pas pendant la nuit, à part un petit nombre. Le trafic routier est quasi inexistant dans la période comprise entre le crépuscule et l'aube. Les gens retournent chez eux après les prières d'Al-Tarawiih. Ils se couchent tôt. La plupart d'entre eux ne veillent pas du tout le soir.

- Rares sont ceux au Sénégal qui font la retraite pendant les dix derniers jours du mois de Ramadan. Cependant, les Musulmans sénégalais attendent avec impatience Laylat Al-Qadr qui tombe, pour eux, le 27 du mois de Ramadan. Lors de cette nuit, ils se rassemblent dans les mosquées et passent la majeure partie de la nuit à lire le Coran ; ils ne rentrent chez eux qu'après la prière d'Al-Fadjr.

- Les jeunes Sénégalais s'efforcent, pendant ce mois, d'accomplir des actes de dévotion et d'obéissance, d'assister à des cours de sciences religieuses qui sont répandus dans toutes les mosquées du pays. Beaucoup d'entre eux ne connaissent ni temps libre ni divertissement, louanges à Allah, Exalté soit-Il.

-Les Musulmans du Sénégal rompent leur jeûne en buvant de l'eau ou une boisson chaude car ils pensent que celle-ci convient le mieux à l'estomac d'un jeûneur.

- Les repas d'Iftaar sont différents d'un lieu à l'autre au Sénégal. Chaque endroit a son repas favori et son goût particulier. Il en va de même pour le repas du Sohour auquel les Sénégalais tiennent.

- Les Musulmans riches attachent un grand intérêt à la préparation de tables réservées aux repas d'Iftaar qu'ils offrent aux pauvres et aux nécessiteux. Les Sénégalais prennent eux-mêmes l'initiative de dépenser la Zakat Al-Fitr et de la distribuer aux ayants droit de la société sénégalaise musulmane.

AL KHAWARIZMI - AU COMMENCEMENT ÉTAIT LE NOMBRE

Originaire d'Ouzbékistan, son nom a donné naissance au mot «algorithme». Celui que ses contemporains appelaient le père de l'algèbre, en référence à son ouvrage Kitab Al jabr w'al mouqabala, est célèbre pour son apport colossal aux mathématiques. On lui attribue notamment la transposition qui a causé bien des cauchemars aux petits écoliers soucieux de venir à bout de leurs équations. Il fût aussiastronome et s'est même essayé à l'astrologie à ses heures perdues. Essais peu fructueux car dix jours après avoir promis une longue vie au Calife, celui-ci décède, faisant tomber à l'eau sa carrière de medium.

LA CUISINE DE mes racines

Le chef Linda Larbi, uneFranco-Algérienne avertie passionnée de pâtisseries françaises et de gâteaux algériens, nous invite dans sa cuisine, son univers pour mieux nous transmettre le plaisir de son héritage culinaire familial algérien durant tout le mois sacré.

http://www.la-cuisine-de-mes-racines.com.



SOUPE DE POISSON...



Voilà une recette familiale qu'on réalise souvent, savoureuse et épaisse bien complète à base de légumes le tout mixés avec la chair de poissons parfumée de céleri et de cumin a accompagner éventuellement de rouille et de croutons

INGRÉDIENTS

1kg de poissons variés avec leurs têtes vidés et lavés
2 carottes
Gros oignon
4 gousses d'ail
2 pommes de terre
1 navet blanc
1bulbe de fenouil (facultatif)
3 tomates
2 branches de céleri
3c à soupe d'huile d'olive
Sel et poivre
1 dose de safran
2c à soupe de cumin

Procédé

Dans une marmite mettre l'huile d'olive les gousses d'ail, l'oignon et les légumes épluchés coupés en morceaux le céleri en branche salez et poivrer et couvrir d'eau
Posez les poissons vidés et lavés dans un panier à légumes ou la grille d'une friteuse et plonger-la dans la marmite d'eau
Laisser cuire au moins 40 min et retirer le poisson
Écailler le poissos et récupérer la chair et mixez la avec les légumes en y ajoutant progressivement le bouillon de cuisson
Remettre la soupe sur le feu et ajouter le safran et le cumin et rectifier l'assaisonnement si besoin
Servir chaud avec de la rouille et des croûtons

QUATRE BONNES RAISONS DE MANGER DU POISSON

Les scientifiques sont unanimes: le poisson gras est excellent pour la santé. Voici quatre bonnes raisons d'en manger.

• C'est bon pour le cœur et pour les artères

Pour le cœur: les poissons gras contribuent à réguler le rythme cardiaque. Cela a été scientifiquement prouvé: en manger permet de réduire le risque d'arrêt cardiaque. Deux portions par semaine suffisent pour obtenir cet effet protecteur.

Bon pour les artères: en effet, les personnes qui consomment du poisson (gras) deux fois par semaine réduisent aussi de 40% le risque de mourir d'un infarctus (artère bouchée).

Cela prévient la démence et la dépression

La démence: les oméga-3 ont un effet anti-inflammatoire, ce qui expliquerait que manger du poisson gras deux fois par semaine contribue à réduire le risque de démence. A partir d'un certain âge, l'huile de poisson est connue pour préserver les fonctions cognitives: mémoire, résolution de problèmes, calcul et organisation spatiale, recherche et analyse.

La dépression: plusieurs études confirment que l'huile de poisson aide aussi à prévenir la dépression. Mais elles se contredisent quant au laps de temps (de 3 à 8 mois) nécessaire avant d'en voir des effets, et au type de dépression concernée.

BROCHETTES DE SAUMON



Ces brochettes de saumon préparées en panure sont vraiment originales et savoureuse. Parfaites à proposer lors d'un repas estival, elles se composent de dés de poissons alternés avec des lamelles de champignons de paris et de tomates cerise, le tout parfumé à l'aneth et au citron avant d'être recouvertes d'une fine couche de chapelure. Elles raviront les palais les plus délicats et apporteront de la couleur, du croquant et de la bonne humeur dans vos assiettes !! A servir avec une salade, ou tout autre accompagnement de votre choix...

INGRÉDIENTS

250 de pavé de saumon sans la peau
8 champignons de paris
4 tomates cerise
6 c à soupe d'huile d'olive
Sel et poivre
30 g de chapelure
1 c à soupe d'aneth
Citron

PRÉPARATION

Coupez le saumon en dés, nettoyez les champignons ôtez leurs pieds et coupez en deux.
Montez 4 brochettes en alternant saumon champignons saumon et finir avec une tomate cerise.
Graissez les brochettes avec deux cuillères à soupe d'huile d'olive à l'aide d'un pinceau
Salez et poivrez les brochettes puis passez-les a la chapelure
Chauffez le reste d'huile d'olive dans une poêle a feu moyen et puis cuire les les brochettes pendant 10 min en les retournant assez souvent.
Parsemez les brochettes d'aneth et servez avec un jus citron
Je vous souhaite une très belle réalisation et très bonne dégustation!!

SALADE DE CAROTTES

Voici une salade de carottes orange, aux saveurs sucré/salé, confectionnée à base de carottes râpées et de pommes granny, et de quelques raisin secs, le tout souligné par une sauce aux parfums méditerranéens, grâce à ces agrumes, zeste et jus d'orange, à l'eau de fleurs d'oranger et à l'huile d'olive...

INGRÉDIENTS

2 carottes épluchées et râpées.
-2 pommes granny Smith râpées.
1 orange.
30g de raisins secs.
3 càs d'huile d'olive.
2 càs d'eau de fleurs d'oranger.
Sel et poivre.



Procédé Dans un saladier mélangez les carottes râpées et les pommes râpées.
Prélever le zeste et le jus de l'orange et rajouter le zeste au carottes.
Versez la moitié du jus d'orange, l'eau de fleurs d'oranger et les raisins secs dans la salade et mélangez et réservez au frais.
Au moment de servir préparez votre vinaigrette avec l reste du jus d'orange, l'huile d'olive.
Salez et poivrez très peu.
Assaisonnez votre salade.

TIRAMISU BANANE



Voilà une variante exotique et fruitée à la célèbre versio Italienne du Tiramisu, un tiramisu banane parfumé citro vert et à la noix de coco un dessert parfait à servir pou les soirées de Ramadhan

INGRÉDIENTS:

250g de mascarpone.
3 œufs les jaunes séparés des blancs.
3 bananes.
20g de sucre.
Le jus et zeste de trois citrons vert.
8 rochers à la noix de coco.
80 g de sucre semoule.
1/2 gousse de vanille.
20g de beurre.

PRÉPARATION:

Fouettez les jaunes d'œufs avec le sucre et le jus d'u citron vert jusqu'à que le mélange blanchisse.
Ajoutez le mascarpone et fouettez.
Battez les blancs d'œuf avec une pincée de sel et incor porez-les au mélange précédent et réservez au frais.
Poêlez vos bananes préalablement coupée en rondell dans le beurre avec les 20g de sucre.
Déglacez avec le jus d'un citron vert et ajoutez le graines de vanille et laissez refroidir.
Mixez par coup vos rochez avec le jus de citron.
Garnissez vos verrines d'une cuillère à soupe de miette de rocher.
Mettre une couche de crème de mascarpone à l'aide d votre poche à douille et réservez quelques heures au frais Sur votre crème.
Recouvrez une deuxième couche de crème de mascarpo ne et réservez pour au moins 3heures.
Décorez de zeste citron avant de servir bien frais.
Je vous souhaite une très belle réalisation et bonne dégus tation!!

BOUKALA EL YOUM

Ahbet lka3 lebhar nelka ermel yeghli , Nwassioum ya lebnet ma takhdouch elabhri , Yarmi kelbou fi lebher , Ou yekheli edmou3 tesri



HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:16	12:29	16:11	19:12	20:35
CONSTANTINE	04:22	12:33	16:15	19:16	20:39
ALGER	04:35	12:47	16:30	19:30	20:54
OUARGLA	04:39	12:38	16:16	19:15	20:33
CHLEF	04:55	12:56	16:35	19:31	20:51
MOSTAGANEM	04:49	12:59	16:41	19:41	21:04
ORAN	04:53	13:02	16:44	19:44	21:06

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 6971 — LUNDI 19 AVRIL 2021

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	19°	8°
Oran	22°	8°
Constantine	17°	1°
Ouargla	25°	11°

ASSASSINAT D'OULD SIDATI ET PAIEMENT DES RANÇONS

LES CONSÉQUENCES DE LA DUPLICITÉ FRANÇAISE

A qui profite l'assassinat, mardi 13 avril à Bamako, de Sidi Brahim Ould Sidati, président de la Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA) ? Le fragile équilibre politique au Mali risque de voler en éclat au lendemain de ce crime non revendiqué. La situation sécuritaire toute aussi précaire est également hypothéquée. Il faut dire que la personnalité du défunt et son engagement en faveur des Accords d'Alger, dont il était un fervent partisan, dérangeait ceux qui espéraient l'échec de ces accords afin de maintenir ad vitam aeternam leur présence militaire au Mali et dans la région, à la faveur de l'opération Barkhan et du G5 Sahel. Il faut dire que la France avait tout intérêt à faire taire une voix qui ne cadrait pas avec ses desseins pour la région.



«L'assassinat de Ould Sidati est un coup dur pour le gouvernement de transition. Il était l'une des pièces maîtresses du processus de paix», affirme un diplomate malien qui s'exprimait sous le sceau de l'anonymat. Ce dernier craint que la disparition du chef de la CMA ne vienne encore retarder la mise en œuvre de l'accord.

Et si les condamnations de ce crime se suivent d'Alger à New York, tous font automatiquement le lien entre feu Ould Sidati et la concrétisation des Accords d'Alger. Pour Mahamat Saleh Annadif, représentant spécial de l'ONU pour l'Afrique de l'Ouest, le défunt, «homme de consensus», «faisait partie de ceux qui croient et œuvrent réellement pour la paix et l'unité du Mali» conformément aux Accords d'Alger. Pour l'ex-chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), «Au sein des mouvements signataires de l'accord d'Alger, Ould Sidati était toujours à la recherche du consensus pour rendre le processus de paix irréversible», a-t-il ajouté.

Selon Jean Ntole Kazadi, conseiller spécial du Centre Carter, l'observateur indépendant du processus de paix malien, « il n'y a pas d'alternative à ce texte (les Accords d'Alger, ndlr). Ould Sidati, lui, le défendait. C'était un homme de dialogue, qui discutait franchement avec le gouvernement ainsi qu'avec tous les autres mouvements armés».

Dialoguer, discuter mais pas se compromettre, tel a était le crédo du désormais ex-chef du CMA. D'ailleurs, l'homme a été assassiné à la sortie d'une mosquée de la capitale malienne, quelques heures avant sa rencontre avec le chef du gouvernement de transition. Au menu, des discussions sur les réformes à conduire au Mali. «Ould Sidati ne trempait pas dans ces histoires (compromission avec les terroristes, ndlr). Pour lui, la seule manière de vaincre les terroristes était de mettre en œuvre ce texte (les Accords d'Alger, ndlr)», assure une source onusienne.

Mais pour répondre à la question de départ, il faut dresser le tableau de la situation nationale propre au Mali, puis plus globale, la situation dans la région. La disparition violente de Ould Sidati intervient, en effet, quelques semaines après le sommet de la 42e session du comité de suivi de l'accord de paix d'Alger, tenu le 11 février pour la première fois à Kidal, dans le nord du Mali, regroupant toutes les parties en conflit dans ce pays sous la présidence du ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum.

L'ÉCHEC DE BARKHANE

Au niveau régional, et lors d'une réunion à Abuja au Nigéria avec son homologue nigérian, Boukadoum avait évoqué la réactivation du gazoduc Lagos-Alger, un moment parasité par le Maroc qui voulait faire aboutir un gazoduc sous-marin du Nigéria vers Tanger en passant par le Sahara occidental occupé.

Au Niger voisin, la donne a elle aussi changée à la faveur de l'élection de Mohamed Bazoum à la présidence de ce pays sahélien et surtout l'échec de la tentative de son renversement par certains militaires qui avaient refusé de voir un Arabe élu président du Niger. S'ajoute à cela l'échec patent de l'opération Barkhane et les tentatives de la France d'entrainer de nouveaux acteurs dans la région du Sahel, notamment l'Algérie et le Maroc, la première afin de la contourner, le second à sa demande afin d'affirmer sa prétendue appartenance à l'espace sahélien.

Lors de son passage à Alger, le 8 avril, le chef d'état-major des armées françaises s'est fait rappeler par le chef d'état-major de l'armée algérienne, Saïd Chanegriha, que «l'Algérie considérait que la stabilité et la sécurité de son voisinage étaient directement liées à sa sécurité».

«À cet effet, l'Algérie n'a pas lésiné sur les initiatives et le soutien en direction de ses voisins pour coordonner les efforts sur la base d'une vision commune à travers le mécanisme du Comité d'état-major opérationnel conjoint (CEMOC)», a-t-il ajouté.

Entre les lignes, le message de l'Algérie est clair : pas de compromission dans quelque structure que ce soit qui serait parrainé par des puissances extérieures à la région, la France en premier lieu.

D'autant plus que Paris s'est distingué depuis de longues années dans le paiement des rançons aux groupes terroristes dans le Sahel en échange de la libération de ses ressortissants. La dernière en date, celle du début octobre au Mali.

Le montage financier a été élaboré par des parties étrangères pour la libération d'otages européens notamment français. Ce qui a fait dire à Hassan Kacimi, expert international spécialiste des menaces au Sahel et des flux migratoires que «la libération de plus de deux cents (200) terroristes en échange de la libération de trois (3) otages européens est une forme de financement du terrorisme dans la région du Sahel et constitue une violation flagrante des conventions internationales». Avant d'ajouter, que «ce n'est pas la première fois que la France agit de la sorte. Elle a déjà payé par le passé près de 60 millions d'euros pour la libération de ses otages».

D'ailleurs, dans le cadre d'une opération antiterroriste menée à Jijel fin décembre 2020, l'armée algérienne a annoncé avoir récupéré la première tranche de versement de la rançon versée par la France.

«Lors d'une opération de recherche et de ratissage, l'armée a découvert et détruit cinq casemates pour terroristes et a récupéré la somme de 80.000 euros», est-il indiqué dans un communiqué du MDN. La somme «s'est avérée être la première tranche de la rançon, objet du marché conclu au Sahel le mois d'octobre passé, et supposée être versée au profit des résidus des groupes terroristes traqués par les services de sécurité algériens».

C'est dire que Paris ne rate aucune occasion pour fragiliser la position de l'Algérie en interne comme dans son voisinage. Et l'assassinat de Ould Sidati pourrait s'inscrire dans la même démarche étant donné que le défunt défendait bec et ongle l'application des Accords d'Alger. Côté français, la disparition du chef de l'Azawad, issu de la tribu des Barabiche pourrait être une aubaine dans le sens du déclencheur d'une instabilité chronique au Mali, question de le maintenir sous l'escarcelle de la France et de l'éloigner de ses alliés naturels, l'Algérie, la Chine et la Russie.

Mahmoud Benmostefa